

L'hon. M. Sharp: En qualité de chef du gouvernement aujourd'hui, j'aimerais lire le rapport de la police avant de répondre. Le gouvernement ne voudrait en rien entraver une enquête dans cette tragédie.

LA RÉSERVE INDIENNE DE HAY LAKES—
L'ÉPIDÉMIE D'HÉPATITE INFECTIEUSE

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre peut-il exposer à la Chambre les mesures que son ministère a prises pour arrêter l'épidémie d'hépatite infectieuse dans la réserve indienne de Hay Lakes?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de cette épidémie. Je vais m'informer auprès de mes hauts fonctionnaires des mesures adoptées et je serai heureux de communiquer à ce sujet avec l'honorable député.

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Le ministre sait-il qu'il disposerait déjà de ces renseignements si le Nord avait un service sanitaire aérien?

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES SALAIRES MINIMUMS ET LES RÉGIONS

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre du Travail. A la suite de la déclaration récente de la Société des manufacturiers canadiens, le ministre envisage-t-il la possibilité d'instituer pour le personnel fédéral un salaire minimum différent selon les régions? Je crois connaître la réponse du ministre, mais bien des gens du pays s'intéressent à la chose et j'aimerais qu'elle figure au compte rendu.

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas particulièrement favorable aux disparités régionales. A mon avis, nous devrions tous viser à la parité et à l'égalité des salaires dans tout le pays.

[Plus tard]

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre du Travail s'il voudrait signaler le plus tôt possible à l'Asso-

[M. Howard (Skeena).]

ciation des manufacturiers canadiens que ni lui ni le gouvernement ne croient à un salaire minimum différentiel pour les diverses régions du Canada.

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, je puis assurer le député que l'Association des manufacturiers canadiens et le ministre du Travail ont des échanges de vues à ce sujet à diverses époques de l'année. Leurs opinions sont tantôt semblables et tantôt divergentes.

LES INJUSTICES À L'ÉGARD DES FEMMES
EN QUÊTE D'EMPLOI

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au ministre. Comme il s'intéresse à l'égalité et, comme d'après M^{lle} Sylvia Gerber, les femmes diplômées se voient refuser l'occasion de concourir, même sur leur propre campus pour les deux tiers des emplois accordés aux diplômés, le ministre ou ses services collaborent-ils avec les commissions provinciales des droits de l'homme, afin d'enquêter sur cette injustice criante? Si oui, le ministre serait-il prêt à faire là-dessus une déclaration au plus tôt?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, avec sa courtoisie habituelle le député d'Hamilton-Ouest m'a donné préavis de sa question. Il a peut-être oublié de signaler que M^{lle} Gerber est chef de la direction féminine du ministère du Travail et que depuis un certain temps, ce problème la préoccupe, tout comme ses homologues des provinces. Étant ministre du Travail, je lui ai demandé d'entreprendre une enquête complète de la législation actuelle en la matière, imparfaite à mon avis. Suivant son rapport et ses recommandations, nous espérons pouvoir présenter des mesures législatives visant à supprimer l'injustice dont la main-d'œuvre féminine est victime au Canada.

M. Alexander: Une autre question complémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai invité les députés, il y a un moment, à limiter le nombre de leurs questions complémentaires, mais peut-être pourrais-je autoriser le député d'Hamilton-Ouest à en poser une autre.

M. Alexander: Merci, monsieur l'Orateur. J'ai été très satisfait de la réponse du ministre, mais pourrait-il nous indiquer à quelle date paraîtra un Livre blanc ou un projet de loi.